

## La fibre bientôt chez vous !

L'aménagement numérique est un enjeu majeur pour l'attractivité et le développement de votre département.

Dans ce cadre, Berry Fibre Optique vous informe que les travaux de déploiement du réseau public en fibre optique débuteront prochainement sur votre commune.

Une question :

[www.berryfibreoptique.fr](http://www.berryfibreoptique.fr)



# DES TRAVAUX AU RACCORDEMENT



## Début des travaux (durée environ 15 mois)

- Relevé des boîtes aux lettres et études d'avant-projet ;
- Relevé des infrastructures existantes et études d'exécution ;
- Déclarations préalables et permission de voirie ;
- Installation de panneaux d'affichage des travaux dans votre commune ;
- Travaux de génie civil ;
- Travaux optiques ;
- Contrôles et vérification de conformité ;
- Intégrations informatiques des données.



## Fin des travaux et préparation de l'ouverture commerciale (3 mois)

- Annonce réglementaire de la fin des travaux ;
- Préparation des opérateurs à l'ouverture commerciale.



## Ouverture commerciale et raccordement

- Contactez le fournisseur d'accès internet de votre choix, présent sur votre commune ;
- Un technicien de cet opérateur réalisera le raccordement jusqu'à votre domicile ;
- Profitez des services de **la fibre optique chez vous !**








Un projet public porté par





# J'ai des questions !

<b>JE NE VOIS AUCUNE PASTILLE D'ÉLIGIBILITÉ À MON ADRESSE,</b> <b>QUE DOIS-JE FAIRE ?</b> 	<b>COMMENT RÉSILIER MON ABONNEMENT INTERNET ACTUEL ?</b> 	<b>COMMENT CONNAITRE LA LISTE DES OPÉRATEURS À MA DISPOSITION ?</b> 
<p>Cela veut dire que votre domicile n'est pas encore éligible à la fibre optique.</p> <p>Renseignez-vous sur les travaux programmés auprès de Berry Numérique pour le Cher et du RIP36 pour l'Indre.</p>	<p>C'est votre nouvel opérateur qui se charge de cette démarche auprès de votre ancien opérateur.</p>	<p>Les fournisseurs d'accès internet disponibles vous sont présentés lors du test d'éligibilité ; ainsi si vous êtes éligible, vous n'aurez plus qu'à choisir l'un d'entre eux !</p>
<b>PEUT-ON GARDER SON ANCIEN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ?</b>  <b>SON ADRESSE EMAIL ?</b>	<b>QUE DOIS-JE FAIRE POUR ÊTRE RACCORDÉ À LA FIBRE OPTIQUE TRÈS HAUT DÉBIT ?</b> 	<b>DE QUEL DÉBIT VAIS-JE BÉNÉFICIER ?</b> <b>VAIS-JE VOIR LA DIFFÉRENCE AVEC MA CONNEXION ADSL ACTUELLE ?</b>
<p>Le numéro de téléphone oui, sous réserve de sa portabilité.</p> <p>Concernant l'adresse mail, cela dépend de chaque fournisseur d'accès. Rapprochez-vous directement du vôtre.</p>	<p>Connectez-vous sur le site <a href="http://www.berryfibreoptique.fr">www.berryfibreoptique.fr</a> et faites le test en cliquant sur « <b>Tester mon éligibilité</b> »</p> <p>Ensuite, il vous suffit de vous rapprocher des Fournisseurs d'Accès Internet référencés sur le site de Berry Fibre Optique pour obtenir des services.</p>	<p>Entre 100 et 1000 MB par seconde, cela signifie que le téléchargement légal d'un film en haute-définition vous prendra désormais 6 minutes contre 1h avec votre connexion ADSL actuelle.</p> <p>Donc oui, la différence est visible et considérable.</p>

**D'autres questions ?**

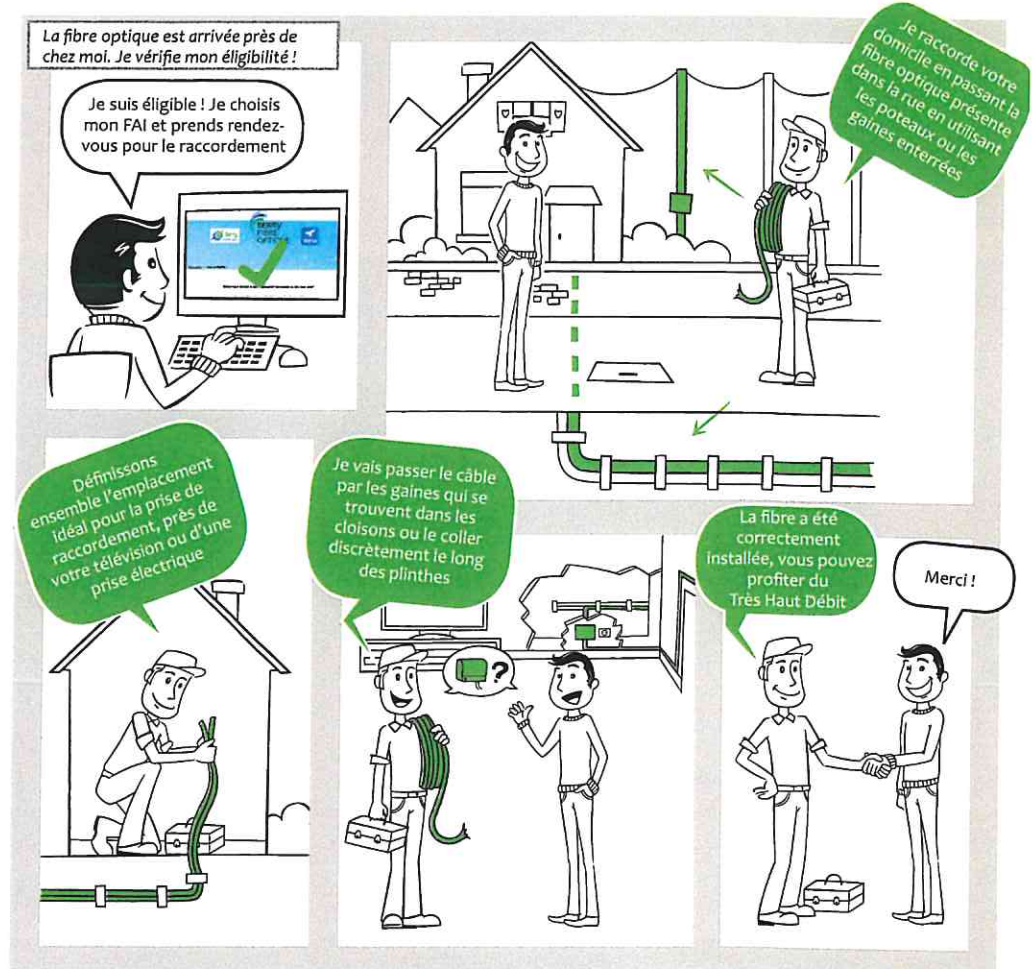
Contactez-nous au **02 45 45 00 30**

Rendez-vous sur le site : [www.berryfibreoptique.fr](http://www.berryfibreoptique.fr)





# La fibre chez soi ? *C'est facile !*



Rendez-vous sur le site : [www.berryfibroptique.fr](http://www.berryfibroptique.fr)

